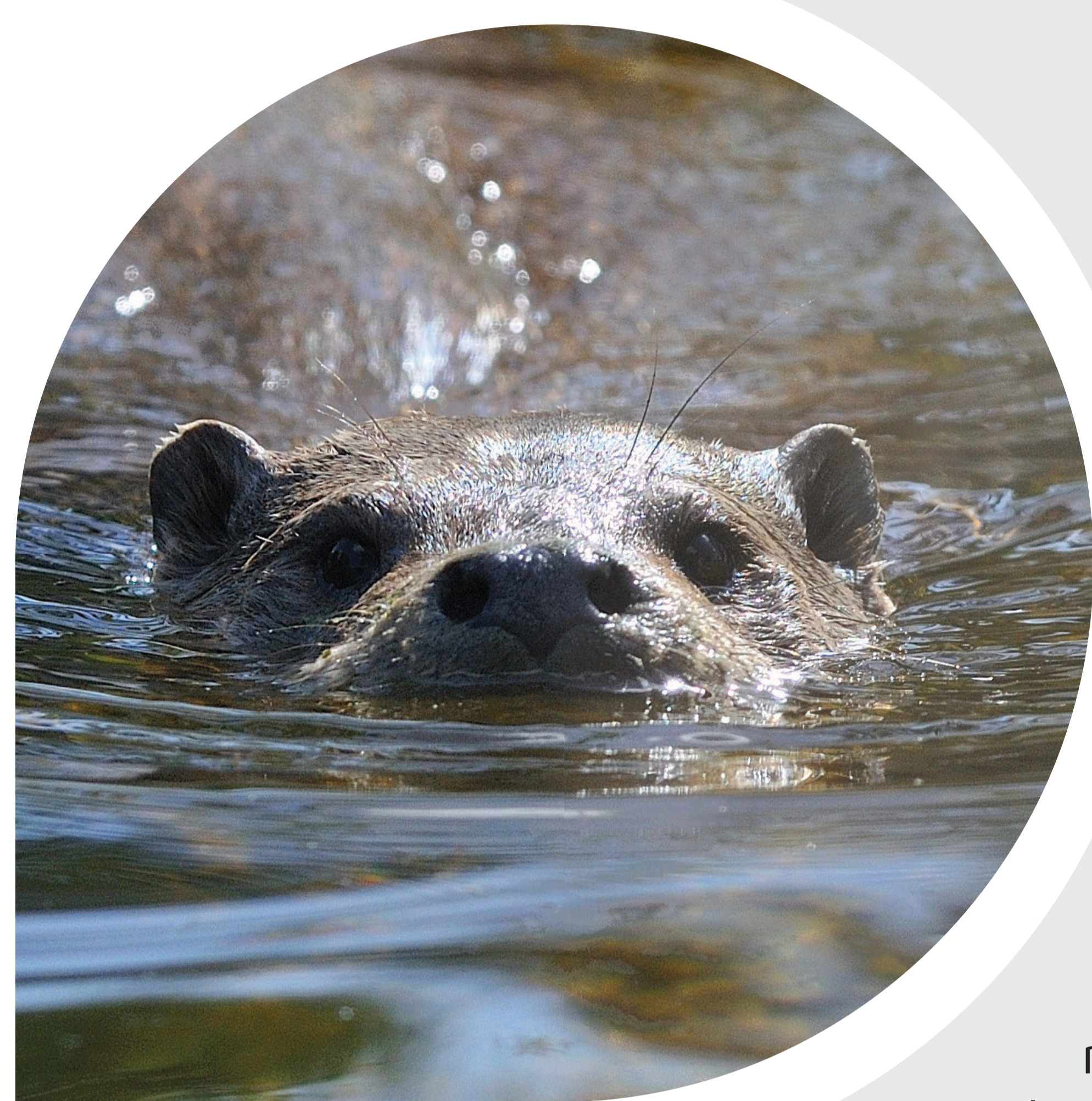


MAMMIFÈRES

La Loutre d'Europe



La Loutre est une excellente nageuse !

Un super prédateur qui revient de loin !

La Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) est le mustélidé le plus adapté au milieu aquatique. Sa fourrure brune très dense, ses pattes palmées et sa morphologie fuselée en font une excellente nageuse. Essentiellement nocturne, elle se nourrit de toutes les espèces fréquentant les milieux aquatiques, adaptant son régime alimentaire aux saisons et aux proies disponibles : poissons, amphibiens, crustacés (écrevisses), reptiles, mais aussi mammifères ou oiseaux semi-aquatiques. Sa ration quotidienne atteint environ 800 g de nourriture, ce qui est peu pour un animal d'environ 1,1 m de longueur queue comprise, et pesant environ 8 kg.

Espèce individualiste, la Loutre utilise ses déjections (épreintes) pour son marquage territorial. Elle se reproduit en toute saison. La femelle se charge seule de l'élevage des loutrons, depuis le choix du terrier de mise-bas, la catiche, jusqu'à leur émancipation vers l'âge de 8 mois. Son espérance de vie est de 5 à 7 ans.

Longtemps piégée, la Loutre était au seuil de l'extinction en France quand est mise en place sa protection légale en 1972, et elle effectue depuis une phase de retour naturel. Elle est fréquemment victime de collisions routières ; la mise en place de passages adaptés (ex : banquettes) peut permettre de réduire ce risque. Certains conflits d'usage, par exemple avec l'aquaculture, peuvent également nécessiter des aménagements, des actions de communication et de médiation.

le saviez-vous ?

le domaine vital de la loutre est extrêmement étendu : jusqu'à 25 à 30 km de linéaire ou 2500 à 3000 hectares par individu, ce qui fait de l'espèce un bon indicateur de la fonctionnalité des corridors biologiques aquatiques et humides.

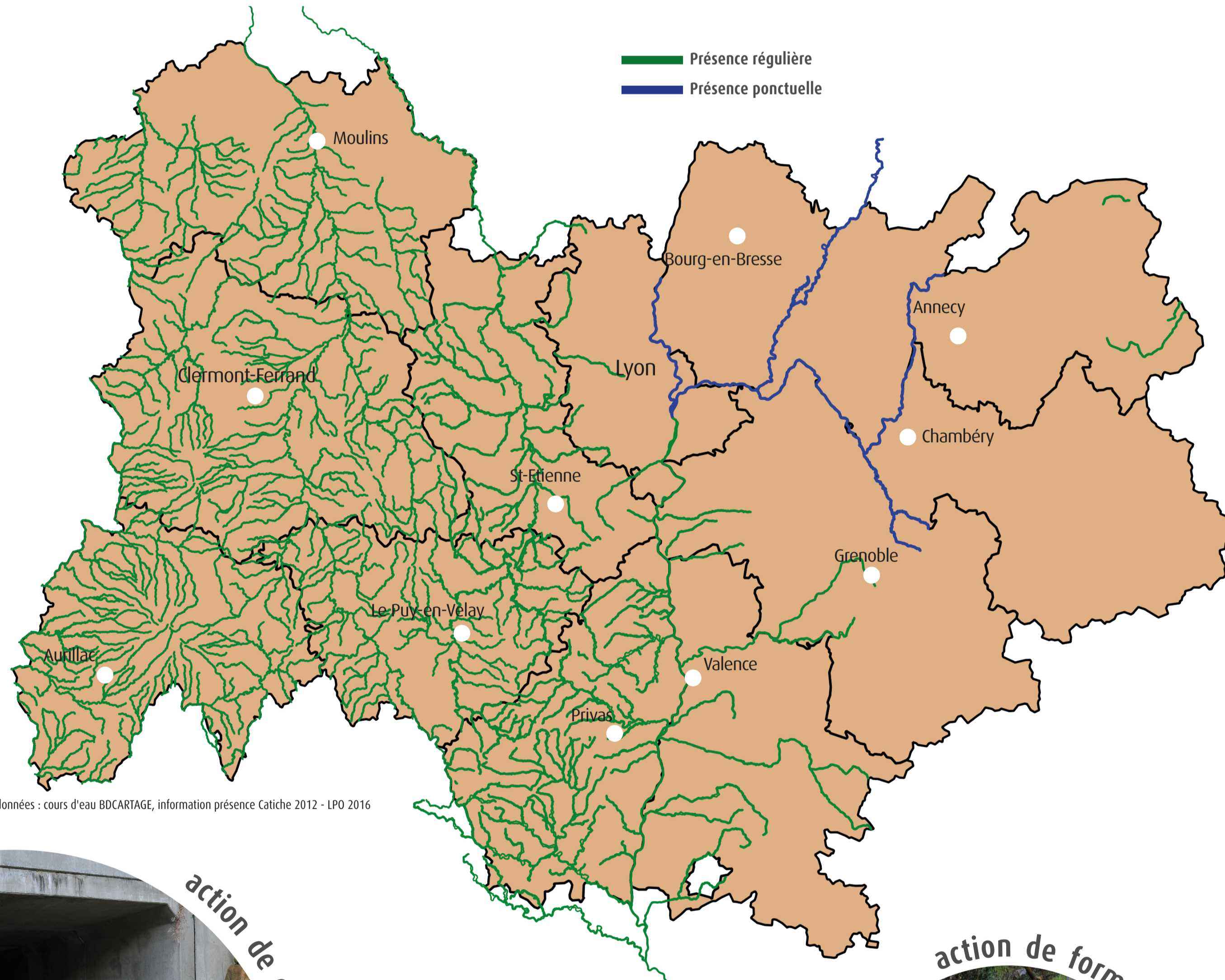
Les enjeux de la recolonisation :

L'ouest du territoire régional a longtemps constitué un bastion pour les dernières loutres du Massif central. Depuis la fin des années 1980, l'espèce reconquiert son territoire, par expansion naturelle des populations.

Six départements sont presque totalement occupés, et le front de recolonisation régional concerne désormais le Rhône et la Drôme. Plus à l'est, des populations plus isolées sont également en cours de suivi et pourraient permettre à terme à la région Auvergne-Rhône-Alpes d'être totalement réoccupée.

Le Plan national d'actions pour la Loutre 2010-2015, décliné en région, a permis d'accompagner cette recolonisation via des actions :

- d'amélioration de la connaissance (suivi-répartition-alimentation-génétique)
- de sensibilisation et de formation
- de conservation
- de conseil des acteurs (gestionnaires routes et cours d'eau)
- et de communication.



action de conservation

équipement des réseaux routiers par des passages adaptés

apprentissage des indices de présence de la loutre puis du suivi sur le terrain



action de formation



action de suivi

l'épreinte de la loutre est caractéristique, c'est le principal outil d'étude de l'espèce sur le terrain



action de médiation

en cas de prédation par la Loutre, les installations aquacoles (piscicultures et étangs) peuvent être protégées



empreinte de la loutre

Une espèce encore sensible, indicatrice de la fonctionnalité des milieux aquatiques et humides ...

Malgré une reconquête naturelle assez spectaculaire, la Loutre reste absente de près de la moitié du territoire national, alors que la France constitue un bastion sur l'ouest du continent. Elle reste menacée par les aménagements des milieux aquatiques et humides, dont elle révèle la diversité et la fonctionnalité par ses modes d'exploitation de son domaine vital et de sa ressource alimentaire.

En tant que super-prédateur, elle est également exposée à l'accumulation de résidus toxiques d'origines diverses (agricole, industrielle ou domestique) à travers la chaîne alimentaire, mais aussi à la confrontation avec certaines activités économiques (pisciculture extensive ou intensive). Les travaux visant à sa conservation doivent donc associer de nombreux opérateurs pour assurer la réussite de cette dernière.

En tant qu'espèce « parapluie », elle peut participer indirectement à la conservation de beaucoup de ses espèces accompagnatrices.

Ainsi la mise en place d'équipements adaptés sur les obstacles à sa circulation (infrastructures linéaires, barrages) contribueront à la dynamique des populations de cette espèce, mais aussi à beaucoup d'autres...



Petites oreilles et grandes vibrisses !

La Loutre, l'une des sentinelles des milieux aquatiques !



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



crédits photo : Charles LEMARCHAND - André ULMER
conception graphique : DREAL Auvergne-Rhône-Alpes - Mission communication - sept. 2017

